

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
20 février 2024
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-huitième session
Points 31, 99 g) et 109 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-dix-neuvième année

Prévention des conflits armés

**Désarmement général et complet : maîtrise des armes
classiques aux niveaux régional et sous-régional**

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

**Lettre datée du 19 février 2024, adressée au Secrétaire général et à
la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie sur la responsabilité directe des États de l'Occident collectif qui livrent des armes au régime de Kiev dans la mort de civils de la Fédération de Russie (voir annexe).

Je vous demande instamment de procéder à un examen juste et impartial des faits exposés et de condamner publiquement les atrocités commises par les autorités ukrainiennes avec le soutien de leurs alliés occidentaux.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 31, 99 g) et 109 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Vassily Nebenzia

* Nouveau tirage pour raisons techniques (12 avril 2024) ; document paru initialement sous la cote [A/78/778](#).



Annexe à la lettre datée du 19 février 2024 adressée au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Déclaration du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie sur la responsabilité directe des États de l'Occident collectif qui livrent des armes au régime de Kiev dans la mort de civils de la Fédération de Russie

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie proteste vigoureusement contre le fait que des États de l'Occident collectif continuent de livrer au régime de Kiev des armes, des munitions et du matériel militaire qui sont utilisés pour tuer des civils et détruire des biens de caractère civil de la Fédération de Russie.

Les frappes menées contre la ville de Belgorod le 30 décembre 2023 et contre Donetsk le 21 janvier 2024 sont particulièrement cyniques et cruelles. Des groupes armés ukrainiens ont bombardé des lieux publics très fréquentés avec des lance-roquettes multiples, faisant plus de 50 morts et plus de 130 blessés.

Le 3 février 2024, les forces armées ukrainiennes ont tiré sur des zones résidentielles et des biens de caractère civil dans la ville de Lissitchansk, tuant 28 personnes, dont un enfant.

Pour perpétrer leurs atrocités sanglantes, les groupes armés ukrainiens utilisent des armes, des munitions et du matériel militaire fournis à l'Ukraine notamment par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique, la République fédérale d'Allemagne, la République française, la République tchèque et d'autres États membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou de l'Union européenne. Parmi ces armes figurent des lance-roquettes multiples américains HIMARS, des missiles de croisière franco-britanniques Storm Shadow/SCALP, des munitions à l'uranium appauvri, des mines allemandes (AT2) et françaises (HPD F2), dangereuses pour les civils, des lance-roquettes multiples tchèques Vampire et de nombreux autres types de matériel militaire fabriqué en Occident.

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie déclare qu'en continuant de livrer des armes, des munitions et du matériel militaire, les États de l'Occident collectif se font les complices directs des crimes perpétrés par le régime de Kiev et sont responsables de la mort de civils, y compris des femmes et des enfants, de la destruction de biens de caractère civil et de violations graves du droit international.

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie demande aux parlements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique, de la République fédérale d'Allemagne, de la République française, de la République tchèque et d'autres États membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou de l'Union européenne de prendre conscience de la responsabilité directe de leurs pays dans la mort de civils due à des attaques menées par des groupes armés ukrainiens contre des biens de caractère civil de la Fédération

de Russie et de prendre des mesures urgentes pour mettre un terme aux livraisons d'armes, de munitions et de matériel militaire au régime criminel de Kiev.

Le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale
de la Fédération de Russie
